

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres.	Présents	Pouvoirs	Absents
15	10	/	5

Date de la convocation
14 février 2023

**N° 23022024015****VENTE PARCELLE AA 180**  
**A MR COLOMB DIDIER**

Séance du 23 février 2024

L'an deux mil vingt quatre  
et le vingt-trois février

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT, Maire,

Présents : Mrs CHAMAYOU P., ROCHER P., FOURY D., ARNAUD A., Mmes VIDAL F., MARTEL D., ROY S. AURELLE V., BONCOMPAIN C.,

Absents : Mrs MIGNE J., GARRAGOS F., MICHEL A., CHABIDON D., Mme BRUNETON M.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une demande d'acquisition de Monsieur COLOMB Didier, de la parcelle cadastrée AA 180 d'une superficie de 79 m<sup>2</sup>. Cette parcelle située au village de Fontannes Rue des Pommiers, est attenante à la propriété de Monsieur Didier COLOMB, cadastrée AA 178.

La parcelle AA 180 est située en zone Ud du plan local d'urbanisme.

Monsieur le Maire propose de vendre la parcelle cadastrée AA 180 d'une superficie de 79 m<sup>2</sup> à Monsieur COLOMB Didier, domicilié à CHASPUZAC (43320) – 4 place Centrale – Fontannes, au prix de 45,00 euros le m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident :

☞ de vendre à Monsieur COLOMB Didier, la parcelle AA 180, située en zone Ud du plan local d'urbanisme, d'une superficie de 79 m<sup>2</sup> à domicilié à CHASPUZAC (43320) – 4 place Centrale – Fontannes, au prix de 45,00 euros le m<sup>2</sup>, soit 3 555,00 euros.

☞ chargent Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à la vente

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 23 février 2024  
Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE,  
Michel JOUBERT

**Vote**

<b>Exprimés</b>	<b>10</b>
<b>Pour</b>	<b>10</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 26 février 2024

et publication ou notification

du 26 février 2024

**AR Prefecture**

043-214300626-20240223-23022024015-DE  
Reçu le 26/02/2024